



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 88993

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport de la Cour des comptes relatif à la politique publique d'hébergement des personnes sans domicile. Ce dernier recommande de desserrer la contrainte imposée en matière de stabilisation de la capacité d'hébergement en autorisant dans les zones les plus tendues la création de place d'hébergement. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88993

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7098

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)